

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance spéciale du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 octobre 2006, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

7445- Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

7446- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 17 octobre 2006, après avoir ajouté les points suivants:

- Régie Régionale des matières résiduelles de la région de Portneuf;
- Adoption du règlement 06-182 (retrait de la Cour Municipale de Québec)
- Adoption du règlement 06-183 (adhésion à la Cour Municipale de St-Raymond);

7447 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 septembre 2006

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 18 septembre 2006, tel que rédigé.

7448 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de septembre 2006;
- Réconciliation bancaire au 30 septembre 2006
- Rapports budgétaires pour le mois de septembre 2006.

7449 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2006-231 à 2006-241 inclusivement, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

7450 – Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de septembre 2006.

7451 – Suivi du dossier de la route

Monsieur Jacques Tessier prend la parole. Il nous informe que les travaux routiers devraient être terminés vendredi prochain. Il y a un dépassement d'environ 100 000\$ Il ne restera que de la signalisation et du lignage à faire au printemps. Une motion de félicitation est adressée par les citoyens présents et les membres du conseil à l'endroit de Monsieur Tessier

7452 – Régie Régionale de la gestion des matières résiduelles

Monsieur Jacques Tessier nous informe que suite à une résolution de la RRGMR concernant l'élimination des boîtes à bois pour les déchets, on demande que ce soit en vigueur dans 8 mois. Monsieur Tessier veut s'opposer à cette résolution puisqu'il y a une clause à notre contrat à l'effet qu'on avait le choix entre les bacs roulants et les sacs. Maintenant Matrec revient en disant qu'ils veulent qu'on change les boîtes à bois.

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil demande à Monsieur Tessier de rediscuter la décision concernant l'interdiction des boîtes à bois comme boîtes à déchets.

7453 – Adoption du règlement no 06-182

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 06-182 concernant le retrait du territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph de la compétence de la Cour municipale de la Ville de Québec.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 06-181 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 06-182, tel que rédigé.

7454 – Adoption du règlement no 06-183

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 06-183 concernant l'adhésion du territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph à l'entente intermunicipale relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 06-183 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 06-183, tel que rédigé.

7455 – Période de questions

Des citoyens s'interrogent sur le suivi de la création d'une Association de la protection du lac ainsi que sur la surveillance de la vitesse sur la route lorsqu'elle sera terminée.

7456- Levée de la séance

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h45.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire